R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITÉ PARIS XI
(Membre de la COMUE UNIVERSITE PARIS–SACLAY)

LICENCE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613–1, D. 613–3 et D. 613–6 ;
Vu l'arrêté du 15 juillet 2015 relatif à l'accréditation de l'Université Paris XI l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par M. MAXIME REY, né le 29 décembre 1996 à VILLEURBANNE (069) en vue de son inscription à la Licence ;
Vu les procès–verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE Physique fondamentale,

Le diplôme de **LICENCE** de Sciences,Technologies, Santé, Mention PHYSIQUE est délivré par l'Université Paris XI
mention assez bien
à M. **MAXIME REY**

au titre de l'année universitaire 2016–2017
et confère le **grade de licence,**
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 27 février 2018

Le titulaire

La Présidente

UNIVERSITÉ DE PARIS-SUD

Sylvie Retailleau

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

ACADÉMIE DE VERSAILLES

Daniel Filâtre

N° PARXI 12986378
/2018201605962